

2009/1682 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES (ANIMATIONS, Foyers-RESTAURANTS, DEVELOPPEMENT RESEAUX, AIDES MENAGERES) (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - )

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent en direction des personnes âgées. Ce soutien se concrétise par une aide au financement d'actions spécifiques destinées à rompre l'isolement des personnes âgées au sein de la cité, de protection de la santé, ainsi que par l'octroi de subventions aux associations d'aides ménagères.

L'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la dépendance.

La Ville de Lyon soutient et encourage également les initiatives d'organismes associatifs dont l'objectif est de proposer des sorties ludiques ou culturelles répondants aux souhaits et capacités des personnes âgées.

Le but premier vise à favoriser la rencontre des personnes âgées avec des personnes extérieures, d'âge ou d'horizons différents, et également de dynamiser l'action sociale auprès des personnes les plus isolées et dépendantes. Des visites ou des animations sur les lieux de résidence de ces personnes (domicile, résidences, structures médicalisées), permettent ainsi de briser leur solitude.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles, et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Le soutien aux associations d'aides ménagères se traduit par une participation horaire sur la base des heures réalisées l'année précédente et, en fonction des crédits alloués.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

<i>Thématique</i>	<i>Associations</i>	<i>Adresse (siège)</i>	<i>Montant subvention allouée en 2008 (€)</i>	<i>Montant / subvention proposée pour 2009 (€)</i>	<i>Finalité de la subvention proposée pour 2009</i>	<i>Article budgétaire / fonction / ligne de crédit</i>
<b>ACTIONS ET ANIMATIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES / PROTECTION A LA SANTE</b>	<b>VAGABONDAGES</b>	29 Bis rue Pierre Brunier 69300 Caluire et Cuire	1 500	<b>1 500</b>	Animations culturelles pour les personnes âgées en établissements ou isolées	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700
	<b>PETITART</b>	1 Ter rue des fossés de Trion 69005 LYON	0	<b>500</b>	Interventions artistiques intergénérationnelles en foyer-logement : exposition découvertes d'art avec participation des élèves des écoles voisines	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700
	<b>SOHDEV</b> (Santé Orale Handicap Dépendance et Vulnérabilité)	Centre Hospitalier le Vinatier 95 Boulevard Pinel 69677 BRON	1 000	<b>1 000</b>	Quinzaine du sourire : sensibilisation à la santé bucco-dentaire des séniors	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700
	<b>Club Villette Paul Bert</b>	3 rue Turbil 69003 LYON	0	<b>1 000</b>	Club de retraités : animations diverses durant l'année	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700
	<b>Etre ensemble</b>	1 impasse des Fontanières 69100 Villeurbanne	500	<b>1 000</b>	« Récital animé Brassens au sein des foyers-logements : Prestation musicale ouverte aux habitants du quartier	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700
			0	<b>2 000</b>	Maintien des ateliers mémoire au sein des foyers-logements de la Ville de Lyon	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700

<i>Thématique</i>	<i>Associations</i>	<i>Adresse (siège)</i>	<i>Montant subvention allouée en 2008 (€)</i>	<i>Montant / subvention proposée pour 2009 (€)</i>	<i>Finalité de la subvention proposée pour 2009</i>	<i>Article budgétaire / fonction / ligne de crédit</i>
<b>ACTIONS ET ANIMATIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES / PROTECTION A LA SANTE</b>	<b>Amicale de la Résidence Hénon Les Canuts</b>	69 Boulevard des Canuts 69004 LYON	500	500	Fonctionnement de l'association de résidents du foyer-logement qui propose des animations durant l'année	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700
	<b>Amicale des Séniors de la Sauvegarde</b>	507 Avenue de la Sauvegarde 69009 LYON	0	500	Fonctionnement de l'association de résidents du foyer-logement qui propose des animations durant l'année	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41297 service 22700
<b>Foyers restaurants pour personnes âgées</b>	<b>Foyer restaurant Le Colombier</b>	13 rue Marc Bloch 69007 LYON	19 700	19 206	Fonctionnement du foyer restaurant situé au foyer-logement Marc Bloch qui propose des animations durant l'année	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41294 service 22700
<b>Développement réseau</b>	<b>DOM'AIDES+</b>	5 rue Benoît Bernard 69008 LYON	0	1 000	Guide d'information à destination des personnes âgées du 8ème arrondissement pour rompre leur isolement	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41295 service 22700
<b>AIDES MENAGERES</b>	<b>Présence du Huitième</b>	8 rue des Serpollières 69008 LYON	49 360	49 745	108 135	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41293 service 22700
<b>Développement réseau</b>	<b>Rhône Emplois Familiaux (REF)</b>	4 rue des Bains BP 49131 69263 Lyon cedex 09	19 900	18 020	39 165	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41293 service 22700

	<b>Maxi Aide Grand Lyon</b>	80 rue de Trion 69005 LYON	78 000	<b>86 980</b>	189 082	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41293 service 22700
<b>Développement réseau</b>	<b>Service de Maintien à Domicile Lyon Pentes, Presqu'île, Plateau</b>	1 rue Imbert Colomès 69001 LYON	58 520	<b>60 220</b>	130 897	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41293 service 22700
	<b>Croix Rouge Française Délégation de Lyon</b>	61 rue de Créqui 69006 LYON	9 380	<b>9 600</b>	20 876	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41293 service 22700
<b>Développement réseau</b>	<b>POLYDOM AIDE</b>	62/64 cours Albert Thomas 69008 LYON	34 850	<b>35 385</b>	76 924	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n°41293 service 22700

Eu égard au contenu opportun de l'action conduite par chacune de ces associations au bénéfice de personnes âgées présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, action elle-même en adéquation avec les principes qui président à la politique sociale de notre ville, il me semble opportun, Mesdames et Messieurs, de donner une suite favorable aux demandes de financement formulées.

Par ailleurs, compte tenu du montant de la subvention proposé (supérieur à 23 000 €) pour 5 de ces organismes :

- Présence du Huitième ;
- Maxi Aide Grand Lyon ;
- Service de Maintien à Domicile de Lyon Pentes, Presqu'île, Plateau ;
- Croix Rouge Française Délégation de Lyon ;
- Polydom Aide ;

il conviendrait que notre collectivité passe avec chacune de ces associations une convention d'objectifs et de financement. »

Vu lesdites conventions ;

Vu les avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de sa Commission Solidarité – Santé ;

## **DELIBERE**

1- Une subvention est allouée à chacune des associations énumérées ci-dessus pour une somme globale de 288 156 euros.

2- Les termes des cinq conventions d'objectifs et de financements, à conclure respectivement avec les associations Présence du Huitième, Maxi Aide Grand Lyon, Service de Maintien à Domicile de Lyon Pentes - Presqu'île - Plateau, Croix Rouge Française Délégation de Lyon, Polydom Aide, sont approuvés.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 288 156 €, sera imputé sur le budget en cours :

- Pour un montant de 8 000 € financé à partir de l'enveloppe « Subventions aux associations de Personnes Agées » (article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41297).

- Pour un montant de 19 206 € financé à partir de l'enveloppe « Foyers-Restaurants » (article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41294).

- Pour un montant de 1 000 €, financé à partir de l'enveloppe « Développement réseaux » (article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41295).

- Pour un montant de 259 950 € financé à partir de l'enveloppe « Aides ménagères» (article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41293).

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. HEMON